



GRAND PRIX DU COGNAC

ASL-Golf du COGNAC LE 2 et 3 AOUT 2025

Email : contact@golfducognac.fr - Tél : 05 45 32 18 17 – www.golfducognac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France. Remplir les conditions b et c du §1-1(p.41 du vdmc) et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Epreuve non-fumeur : voir Vade-mecum 2025 § 1.2.5

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant **81** joueurs au maximum d'index inférieur ou égale à 8.4
- **1 Série Dames** : comprenant **39** joueuses au minimum d'index inférieur ou égale à 11.4

Limitation du Champ :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses inscrits avec une licence étrangère classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions.

Dans tous les cas, Le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10 % de 114 Messieurs = 11 et 10 % de 42 Dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or, n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

Wild Cards :

Le club organisateur dispose de **14** wild-cards pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus (incluses dans les 120 participants)

L'ordre du mérite et l'index

Pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le 19 JUILLET 2025 à MINUIT.

Les listes des inscrits et d'attente

Seront consultables sur le site du golf au plus tard le 23 JUILLET 2025.

Classement :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou (1-2-17-18)

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs

- **1er jour :** Ordre de jeu le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

- **2ème jour :** En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

III – ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront EXCLUSIVEMENT par internet sur notre site

www.golfducognac.com

avant le **VENDREDI 18 JUILLET 2025 à MINUIT.**

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le VENDREDI 01 AOUT 2025 sur réservation des départs au golf.

DROITS D'INSCRIPTION fixés comme suit :

	EXTERIEURS	MEMBRES ASL
• Adultes	90€	40€
• Jeunes licenciés ffgolf de 19 / 25 ans	70€	30€
• Jeunes licenciés ffgolf moins 18 ans	40€	20€
• JOUEURS/SES PRO	40€	20€

Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 01 AOUT 2025 à 12h00 reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.